

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 92 (1947)
Heft: 10

Artikel: Chiens de guerre
Autor: Vallière. P. de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-348399>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

92^e année

Nº 10

Octobre 1947

REVUE MILITAIRE SUISSE

Pour la Suisse :
1 an fr. 12.— ; 6 mois fr. 7.—
3 mois fr. 4.—

ABONNEMENT
Prix du numéro : fr. 1.50.

Pour l'Etranger :
1 an fr. 15.— ; 6 mois fr. 9.—
3 mois fr. 5.—

RÉDACTION : Colonel-brigadier Roger Masson.

ADMINISTRATION : Av. de la Gare 33, Lausanne. Tél. 3 36 33. Chèq. post. II. 5209

ANNONCES : Société de l'Annuaire Vaudois S. A., Rue de la Tour 8, Lausanne

Chiens de guerre

Aux grandes manœuvres des années prochaines, au défilé final, on ne verra plus passer les chiens en tête de la division, le nez au vent, le pas relevé, sous la chabraque rouge à croix blanche, à côté de leurs conducteurs. Le public cherchera des yeux, mais en vain, les chiens sanitaires revêtus d'une chabraque blanche à croix rouge. Déception des foules accourues pour témoigner leur attachement à l'armée ; elles ne pourront plus applaudir au passage les chiens, fidèles compagnons de l'homme, amis du soldat. Un ordre incompréhensible et brutal les a exclus de l'armée.

Certes, ils n'ont pas mérité cette ingratitudo officielle. Dans toutes les armées belligérantes, ils ont conquis la reconnaissance et l'affection des combattants par les services rendus dans les deux dernières guerres. Leur merveilleux instinct, leur sens de l'orientation, leur endurance, leur dévouement ont sauvé des dizaines de milliers de vies humaines.

Que sont devenus nos chiens de guerre ? Pourquoi ne les verrons-nous plus en campagne, porter des messages, rechercher des blessés dans les taillis, découvrir les hommes que l'avalanche a recouverts ?

Nos chiens d'armée ont-ils été indignes de la confiance que nous avions mise en eux ? Se sont-ils montrés inférieurs à leurs congénères d'autres armées ? La guerre a manqué à leur entraînement, c'est vrai, ils n'ont pas connu l'horreur et l'épouvante des champs de bataille. Mais nous les avons vus à l'œuvre en haute montagne, lutter contre les éléments déchaînés, infatigables, sans se laisser jamais détourner de leur but, progresser dans le terrain sous le feu de l'artillerie, pendant que les rafales d'obus passaient au-dessus d'eux, dans des exercices de tir réels combinés. Nous connaissons des exemples de sauvetages de soldats blessés en terrain difficile, après une chute dans les rochers, de skieurs isolés immobilisés par une jambe cassée, secourus à temps par une patrouille, grâce au flair d'un chien, nous savons qu'en 1944, par exemple, les chiens d'avalanches ont sauvé plus de vingt hommes. Un exemple entre plusieurs illustrera la rapidité avec laquelle les chiens de liaison exécutent les tâches qu'ils reçoivent :

Le 23 janvier 1935, le berger allemand *Dick*, du dépôt du fort de Savatan, a parcouru la distance Collonges-Dorénaz-Arbignon-Hauts de Follatères-Branson, soit 13 km. 600, dénivellation 700 m. de montée, *en 28 minutes*. La patrouille qui venait de faire le trajet avait mis *3 heures et 10 minutes*. On ne peut mettre en doute l'excellence du dressage de nos chiens, ni leurs aptitudes, ni leur courage, ni leur fidélité à toute épreuve. Comme leurs frères d'autres pays, ils sauraient donner leur vie pour leur maître. Ils l'ont prouvé.

Pourquoi, alors, priver notre défense nationale de ce précieux élément qu'aucun homme ne peut remplacer ?

Parce qu'un certain Monsieur Lebureau, fonctionnaire tout-puissant dans l'administration militaire, a décidé un

beau jour que les chiens de guerre devaient disparaître. On les a supprimés sans bruit, sans discussion possible, sans consulter ceux qui, depuis 18 ans, s'étaient consacrés à leur dressage. On a attendu la fin du service actif pour biffer d'un trait de plume le modeste crédit affecté à l'élevage des chiens et à l'entretien du personnel. Le public a ignoré cette décision malencontreuse et l'ignore encore, la presse n'en a pas été informée, les chefs responsables, les sociétés militaires, se sont trouvés devant le fait accompli. Même méthode que celle employée pour imposer le poignard des officiers.

Cette décision de rayer les chiens de l'ordre de bataille a été prise après le 20 août 1945, c'est-à-dire après que le général Guisan eut déposé son commandement. Précaution habile, qui ne lui a pas permis de s'opposer à une mesure qu'il n'aurait jamais admise comme commandant en chef de l'armée. On le savait dans les bureaux.

C'est le général Guisan, en effet, qui a introduit les chiens dans notre armée, alors qu'il était colonel-divisionnaire. C'est lui qui, en 1928, a organisé et dirigé les premiers essais d'élevage au Mont-Pélerin sur Vevey, dans la propriété d'une Américaine, Mrs Eustis, qui avait mis généreusement chiens et locaux à sa disposition. C'est là que furent dressées les premières équipes de chiens de liaison. En 1932, le chenil fut transféré au fort de Savatan. Le capitaine Liechti en prit la direction. Il est, dès ce moment, resté à la tête du centre de dressage qu'il a dirigé avec une grande compétence, un sens averti du caractère et des possibilités du chien, car il faut aimer et comprendre les animaux pour obtenir les résultats qu'on a pu constater au centre de Bex où, depuis 1934, se sont poursuivis, avec un succès croissant, l'élevage et le dressage de nos chiens de liaison et sanitaires, en même temps que l'instruction des conducteurs.

Le Cdt. de corps Guisan, devenu général, n'a cessé de vouer toute son attention et l'intérêt le plus sympathique à l'élevage, à la formation des équipes de chiens de liaison, de transmis-

sion, du service de santé, de garde, de trait, porteurs et d'avalanches. Sous son énergique impulsion, les progrès ont été rapides, les expériences concluantes, les résultats réjouissants. Rien de ce qui pouvait renforcer la puissance défensive de notre système ne pouvait laisser indifférent le Commandant en chef de l'armée. Aussi a-t-il été péniblement surpris par la suppression inattendue d'un service qui lui tenait spécialement à cœur, qu'il avait créé, développé, dont les méthodes et les principes inspirés par lui, avaient fait leurs preuves.

Le chenil de Bex, aujourd'hui abandonné, était un emplacement idéal, entre Bex et St-Triphon, dans la plaine du Rhône, le long de la voie ferrée du Simplon. Dans ce terrain boisé, avec de vastes espaces découverts, coupé par la Gryonne, on peut imaginer tous les genres d'exercices. Les bâtiments administratifs, la baraque des hommes, les quatre-vingts boxes des chiens se trouvaient à l'entrée est du camp. Chaque chien avait son logement particulier, avec parc grillagé. Il y régnait une propreté méticuleuse, à l'ombre de grands arbres. La piste d'obstacles, le long d'un bois, habituait les chiens à passer partout, à franchir barrières, murs, palissades, fossés, torrents et rivières.

Le personnel permanent se composait du chef, capitaine Liechti, d'un officier adjoint, d'un sergent-major, chef dresseur, de sous-officiers, appointés et soldats spécialistes, de cuisiniers, gardes-magasins et ordonnances.

Les conducteurs attribués aux détachements de chiens des divisions et régiments, étaient des volontaires choisis par leurs unités, instruits à Bex pendant quelques semaines et répartis ensuite aux détachements. Leur instruction terminée, ces hommes emmenaient chez eux le chien que l'Etat leur confiait, comme le dragon garde et entretient son cheval après l'école de recrues. Les deux hommes d'une équipe étaient tenus d'entraîner leur chien entre les périodes de service. Ces deux coéquipiers devaient habiter, dans la règle, le même

village ou des localités voisines, afin qu'ils aient l'occasion de s'exercer régulièrement ensemble. Les hommes domiciliés en ville ont plus de peine à entraîner et maintenir en forme leur chien, faute de terrain approprié, c'est pourquoi on recrute de préférence des campagnards.

Les chiens sanitaires n'ont qu'un seul maître. Ils étaient attribués, au nombre de 240, à une compagnie sanitaire préparée à des tâches que l'aide des chiens permet seule de résoudre. Au total, l'armée disposait d'un millier de ces précieux auxiliaires.

La subsistance, les soins donnés aux bêtes malades ou accidentées, l'hygiène, la propreté, la toilette matinale étaient réglementés par le service vétérinaire. Le centre d'élevage de Bex correspondait, pour les chiens, au dépôt de remontes de la cavalerie, pour les chevaux. On y instruisait et entraînait l'homme et le chien pour fournir à l'armée des animaux dressés et des équipes spécialisées, prêtes à être livrées à la troupe.

Le caractère et le tempérament, l'intelligence variable selon les races et les individus, nécessitent des moyens de dressage différents. On confiera un chien sensible et craintif au début, à un homme calme et patient, un chien violent à un homme méthodique et persévérant.

Il faut se garder des mouvements de colère, ne jamais battre un chien à ces moments-là, car il perdrait confiance en son maître. Les corrections brutales et souvent injustes le rendent peureux. Le chien a un amour-propre très développé. La réprimande sur un ton énergique, une mise à l'attache, une secousse brusque sur la laisse suivant immédiatement la faute, un coup de cravache qui claque sans toucher, suffisent à produire l'effet voulu. Quand la voix aimée du maître devient dure et coupante, le chien comprend qu'il a fait une faute, ses yeux scrutent la physionomie de l'homme, implorent son regard, et dès qu'ils y découvrent un signe de douceur, leur joie est sans bornes. La privation de sortir du box pendant

un jour, la vue des équipes qui partent pour l'exercice est une sévère punition.

Au cours de l'entraînement, chaque fois que la tâche a été bien exécutée, une récompense stimulera la bonne volonté, le zèle et l'obéissance du chien. On le voit frotter sa tête contre les jambes du soldat, attendre les yeux levés la tape amicale, tendre le cou aux caresses, répondre de la voix à une bonne parole dont il comprend l'intonation affectueuse. Assis, enfin, immobile devant son maître, il sait que celui-ci va sortir de sa sacoche une friandise attendue, la petite boule de viande roulée dans la panure.

Au début, l'instruction des chiens est, en principe, semblable à celle des recrues. Ils ont leur école du soldat individuelle. Au commandement de « garde à vous ! » et à « fixe ! », au claquement des talons de l'homme, le chien s'assoit, immobile et attentif, la tête en avant, à gauche de son maître. En marche, il se tient à la hauteur de la jambe gauche de celui-ci. Au moindre écart, il suffit de l'ordre : « au pied ! » pour qu'il rentre dans le rang. Dans la colonne de marche, il garde sa place. Au commandement de « halte ! » il reprend instantanément la position assise. Si le détachement se remet en marche sans les chiens, il suffit d'un geste de la main amie pour qu'ils restent fixés au sol. Ils suivent des yeux, sans bouger, leurs maîtres qui s'éloignent et disparaissent. Epreuve de discipline qui demande beaucoup de patience aux instructeurs. Jusqu'au moment où la colonne reparaît, s'approche et s'arrête à côté d'eux, les bons chiens n'ont pas bougé. De la tête, ils cherchent alors le contact avec la main qui leur fait une rapide caresse. On les habite aussi, à ne pas donner de la voix, à rester silencieux tant que la situation tactique l'exige. Certains mots : « Apporte ! », « cherche ! » ont un sens précis, et provoquent l'exécution immédiate de la volonté du maître.

Nous n'entrerons pas dans le détail du dressage des différentes spécialités de chiens de guerre. Les films de l'armée

ont fait connaître au public leur admirable intelligence et leur endurance. De bons coureurs sont capables de faire dix fois, quinze fois le même trajet, avec une vitesse maximale, en rapportant après chaque nouvel effort, un renseignement utile, en maintenant la liaison avec une lointaine unité, tout près de l'ennemi.

Au cours du combat et immédiatement après, quand les soldats du service de santé parcourent le champ de bataille à la recherche des blessés, comment ces sauveteurs parviendraient-ils seuls à remplir leur tâche dans le chaos et l'horreur du terrain bouleversé ? Les sens insuffisants et atrophiés de l'homme laisseraient passer les brancardiers à portée de centaines de malheureux évanouis, ensevelis, recouverts par la terre soulevée par les éclatements, incapables de se signaler à l'attention. C'est alors qu'interviennent les chiens rapides, flaireurs extraordinaires, percevant l'imperceptible. Insensibles à la crainte, attentifs à leur seule tâche, ils explorent sans arrêt le secteur qui leur est assigné, découvrent les corps les plus cachés, ne connaissant ni la nuit, ni la fatigue, ni les obstacles ; splendide sublimation du rôle qu'ils jouaient dans les guerres de l'antiquité. Aucun blessé, caché dans une épaisse forêt, ne peut leur échapper ; même si l'homme est incapable de se mouvoir ou trop faible pour appeler, il sera repéré. Dès que le chien a découvert le blessé, il le flaire, se couche un instant auprès de lui. Puis, l'animal prend dans sa bouche le morceau de cuir en forme de cigare qui pend à son collier, le « témoin », et retourne à toute allure vers son maître, auquel il remet le « témoin », preuve qu'il a trouvé un blessé.

Le conducteur attache alors le chien à une laisse de seize mètres, et ordonne : « Montre ! » Refaisant le trajet au galop, tout droit, sans hésiter, sans reprendre les sinuosités de sa quête, il amène son conducteur au blessé. Son rôle est pour lors terminé. Aux brancardiers d'entrer en action. Et le chien repartira, sans perdre une minute, pouvant

ainsi déceler cinquante blessés, facilement, en une quête. Flair, mémoire, sens de la direction, dirigent son action de sauvetage, mais un instinct de dévouement le pousse aussi à braver le danger des explosions, les rideaux de fumée, le siflement des balles ; « il joue un jeu fondé sur l'affection ». C'est ainsi que le capitaine Liechti caractérise le chien sanitaire.

Au dressage, on l'a habitué aux bruits de la bataille. Un brusque crémitement de mitrailleuse, des coups de feu l'écartent un instant de la direction qu'il suit, des pétards qui éclatent près de lui, en soulevant une pluie de terre et de pierres, dans un nuage de fumée, font hésiter le messager ; il se couche, puis reprend son galop, cherchant les angles morts. Ni la fusillade, ni le canon ne le détourneront de son devoir. Nous l'avons vu à l'œuvre, chez nous, depuis vingt ans, et au front d'Orient, en 1915-16. Le souvenir reconnaissant des soldats de toutes les armées ne peut être effacé dans l'armée suisse, par la maladresse d'une décision incompréhensible.

L'année dernière, au printemps, un fonctionnaire du D.M.F., officier supérieur, est venu transmettre l'ordre de Berne au capitaine Liechti de procéder à la liquidation du centre d'élevage de Bex, dans le plus bref délai. Il fallut congédier le personnel, se débarrasser des chiens, rendre le matériel et boucler les comptes. Le capitaine Liechti s'occupa immédiatement de placer ses subordonnés. Grâce à son entremise, ils trouvèrent un emploi dans le personnel permanent des forts de Saint-Maurice. Les chiens furent dispersés, la plupart ont été rachetés par des soldats. Tristes journées, fin d'une heureuse période d'activité pour les hommes, séparation brutale d'avec les braves chiens auxquels tous étaient attachés, officiers, sous-officiers, soldats, par tant de souvenirs communs.

Le capitaine Liechti avait un animal splendide, vétéran des chiens de guerre, gloire des concours de dressage, dont les performances ont fait l'admiration de tous ceux qui l'ont vu au travail. Avec un incompréhension complète des sentiments

d'affection qui peuvent lier un homme à son « frère inférieur », le fonctionnaire exigea l'éloignement ou la mise à mort de ce serviteur à quatre pattes de l'armée. Mis en pension chez un agriculteur des environs de Bex, le bon chien, par deux fois, brisa sa chaîne et s'échappa pour courir chez son maître, retrouver le camp et ses amis en gris vert. Il sauta à travers une fenêtre du bureau du capitaine, brisant une vitre, et, couvert de sang, se précipita avec des transports de joie sur celui dont il partageait la vie depuis douze ans, et qu'il refusait de quitter. Mais ses blessures, témoignages de sa fidélité, le faisaient souffrir. Il fallut se résigner à l'endormir, victime innocente des maladresses bureaucratiques.

Les baraqués, les installations du camp, cuisines, logements, ont été vendus pour une somme dérisoire à la commune de Bex.

Le capitaine Liechti a été transféré dans un bureau du D.M.F. à Berne, où il revoit en pensée la vallée du Rhône, les sommets de la Dent du Midi éclairés par le soleil levant, le réveil du camp aux joyeux aboiement des chiens.

Maintenant le camp de Bex est silencieux ; le drapeau ne flotte plus au-dessus des baraqués vides.

* * *

Comment l'opinion jugera-t-elle une mesure dont le seul motif avouable est une économie de 100 à 150 mille francs par an ? Economie bien mal placée, car cette somme modeste, inscrite au budget de l'armée, donnait l'assurance d'un secours rapide aux accidentés, aux blessés, en temps de paix comme en guerre. Le moral de l'armée sera atteint par une suppression qui ne peut qu'affaiblir sa volonté de résistance, en privant le soldat de cette dernière chance de salut que représente le chien pour les blessés abandonnés, sans espoir d'être secourus.

Pourquoi, diront les citoyens qui réfléchissent, un organisme jugé jusqu'ici utile, nécessaire même, sans cesse amélioré

depuis vingt ans, deviendrait-il tout à coup un luxe inutile ? Les expériences des deux dernières guerres ont pourtant prouvé d'une façon éclatante l'importance des services que seuls les chiens sont en état de rendre. Les grands chefs des armées belligérantes ont rendu hommage aux qualités du chien, à son dévouement absolu, à sa bonté, à son désir de contenter son maître, de toute sa volonté, généreusement, jusqu'à épuisement complet de ses forces.

En France, les généraux de Castelnau, Lyautey, de Maud'huy ont été les promoteurs de l'emploi des chiens dans l'armée. Le général de Maud'huy, commandant de la VII^e Armée, en 1916, a écrit : « On pourra, à la lecture des glorieuses citations méritées par ces vaillants compagnons des Poilus, se convaincre de leur rôle si utile pendant cette guerre et de la nécessité d'introduire définitivement le chien dans la pratique de la guerre moderne. Aux chiens qui ont évité tant de surprises et sauvé tant de vies : Merci. »

Les états de service des chiens de guerre sont émouvants à consulter, recueil de hauts faits, impressionnante démonstration de leur courage intelligent. Ainsi ce chien d'un régiment de cavalerie français, un berger d'Alsace qui, dans une offensive, établit six fois la liaison entre un escadron poussé en avant et le P. C. du régiment, sous un feu intense d'artillerie. Aucun coureur n'aurait pu franchir la zone balayée par le feu, sans lui l'escadron serait resté isolé. Blessé dans sa mission, il vint mourir aux pieds de l'officier de renseignements qui put ainsi recueillir le message dont l'héroïque chien était porteur.

En novembre 1916, *Carpathe*, attaché à la 106^e batterie, 5^e régiment d'artillerie coloniale, a mérité cette citation : « A marché merveilleusement pendant les attaques de la Somme ; n'est jamais rentré sans retrouver des blessés. On ne compte plus ceux qu'il a sauvés. » Il reçut un collier d'honneur.

Filose a sauvé plus de 100 blessés. Des citations semblables se comptent par milliers.

Près du Monte Santo, secteur de l'Isonzo, un chien sanitaire est enterré au pied d'un mélèze, la tombe est entourée d'un petit mur de pierres. Des chasseurs tyroliens ont gravé dans le granit ces mots à la mémoire de la chienne *Senta*, tuée à la recherche de blessés, en défendant son maître :

*ICI REPOSE
SENTA*

*Toute la compagnie était fière de son affection.
Nous l'avons déposée doucement sous l'herbe fine du pâturage.
Nous l'aimions tous.
Elle a sauvé plus de soixante et dix de nos camarades que nous pouvions croire perdus.
C'est ici qu'elle a trouvé une mort héroïque ;
Elle a donné sa vie de chien, comme un soldat, fidèle jusqu'à son dernier souffle.*

(Automne 1915.)

De 1914 à 1918, 13 000 chiens ont fait campagne dans l'armée française, 3000 sont tombés, 4000 ont été blessés. Ils ont sauvé plus de 8000 soldats et officiers blessés.

En 1918, l'effectif des chiens de l'armée allemande atteignait 40 000. Le nombre total des sauvetages, de 1915 à 1918, dépasse 20 000.

La seconde guerre mondiale n'a pris aucun des belligérants au dépourvu. Tous, instruits par l'expérience, avaient déjà une organisation plus ou moins complète de chiens de guerre. Le nombre des blessés sauvés par eux a été dix fois plus grand que de 1914 à 1918.

Les bergers allemands, belges, baucerons, suisses (bernois et appenzellois, appelés bergers alpestres) sont les races les plus aptes au dressage spécial (liaison, recherche des blessés, garde). Robustes, intelligents, sobres, ils ont des qualités

de caractère qui les font préférer à tous les autres chiens. Les chiens de chasse sont inemployables à l'armée.

C'est à l'heure où les expériences concluantes et définitives des deux dernières guerres viennent de démontrer que rien ne peut remplacer les chiens quand tous les autres moyens de liaison font défaut, qu'on juge bon de les supprimer chez nous. Quand leur instinct extraordinaire, le réconfort de leur seule présence, leurs aptitudes physiques, permettent à l'homme de tenir, d'espérer encore, alors que tout semble l'abandonner, on décide en Suisse d'exclure de l'armée ces admirables compagnons du soldat, parce que leur écuelle de soupe coûte trop cher !

Les Anglais, les Américains ont élevé des monuments à leurs chiens tombés sur le front. Les Allemands ont frappé une médaille pour les décorer. La France leur a donné un collier d'honneur et le ministre de la guerre les a cités à l'ordre de l'armée. La Suisse prétend les ignorer, les rayer de l'ordre de bataille, les faire disparaître par une voie détournée, sans attirer l'attention.

Quelle ingratITUDE, après toutes les pages de vaillance et de fidélité qu'ils ont écrites au livre d'or de toutes les armées.

Un seul avion *Vampire* coûte dix fois le prix de l'entretien d'un millier de chiens de guerre, pendant une année.

Le général Guisan aura le dernier mot dans ce débat qui touche le cœur de la défense nationale.

« L'histoire, nous dit-il, est pleine du dévouement des chiens de guerre. Leur merveilleux instinct leur assure une supériorité incontestable sur l'homme dans bien des domaines. Ils sauront découvrir et sauver des blessés, retrouver le chemin d'une troupe égarée, suivre une piste dans le terrain le plus difficile, signaler l'approche de l'ennemi, rassurer par leur présence, leur flair, leur ouïe, les sentinelles aux avant-postes, arracher à l'avalanche ses victimes promises à la mort blanche, défendre leur maître jusqu'à la mort.

» Devant l'ennemi, le soldat ne perd pas courage quand il sait que sa vie peut dépendre du secours d'un chien, alors que tous les autres moyens de liaison font défaut et que tout espoir d'échapper à la mort a disparu. Le blessé abandonné, seul dans la nuit, dont les appels sont restés sans réponse, espère encore qu'un chien sanitaire lui apportera le salut. »

Cette voix doit être entendue.

Major P. DE VALLIÈRE.
